

REUNION DU 6 JUILLET 2010

Le six Juillet deux Mil dix à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M BAR, Mme AUBRY, M HUARD, Mme JOURDAN, M RENARD, M VICTOR, M. LEMUNIER.

ABSENTS EXCUSES : M VALLEE, Mme MAUPAS, M CHENNEVIERE, Mme GUILLEMETTE, M SOULARD, M. FERREY. (4 pouvoirs).

DEMISSIONNAIRES : Mme BOULAN, Mme SOHIER

Secrétaire de séance : Christelle AUBRY

Charte Italie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de Charte qui sera signée avec la Commune de Sernaglia Della Battaglia. Ce projet d'accord du jumelage pourrait intervenir à l'automne 2010. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Charte qui officialisera ce jumelage.

Convention E.P.F.N

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de convention avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, concernant des parcelles constructibles ou qui seront rendues urbanisables dans le futur P.L.U afin de maîtriser ainsi leur aménagement.

La mission première de l'EPF Normandie : éclairer et accompagner la politique foncière des collectivités locales en procédant à l'acquisition et au portage, à la demande de ces dernières, des terrains et immeubles nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'E.P.F.N.

Veille Foncière Communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour connaître les compromis de vente des terres agricoles en cours par le biais de la SAFER, il faut être abonné auprès de cet organisme, le coût étant calculé selon le rapport de volume vendus, par exemple en 2009 le montant est de 325€.

Bibliothèque de prêt

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la visite d'une personne de la Bibliothèque de Prêt du Calvados et des conditions demandées pour avoir des livres du bibliobus à savoir :

- surface de 50 m² pour la bibliothèque (0,04 m²/habitant)
- 4 heures d'ouverture par semaine
- un budget de 1800 € annuel d'acquisition de livres (1,50 € par habitant)
- une personne formée
- connexion internet
- achat d'un crayon optique et logiciel de gestion de bibliothèque

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose d'attendre avant de s'engager avec la Bibliothèque de Prêt, car des investissements lourds ont déjà été faits pour l'aménagement de la bibliothèque municipale.

Maîtrise d'œuvre cheminement Cambronnerie

Monsieur le Maire présente un devis de LBTech pour un relevé topographique de 1 200 € H.T et un devis de Maîtrise d'œuvre complète de la conception à la réception des travaux pour 3500 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les deux devis.

Maîtrise d'œuvre logement gardien Lionel Terray

Compte tenu du montant prévisible des travaux, et le fait que l'infirmier est un accueil du public, le Conseil Municipal accepte la recherche d'un Maître d'œuvre.

Dépenses scolaires : participation des communes du R.P.I

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses relatives à la gestion scolaire de l'année 2009.

Les dépenses globales s'élèvent à 141 579,85 € pour un effectif de 156 élèves.

La participation par enfant s'élève à 907,56 €.

Le Conseil Municipal après avoir analysé les comptes donne son accord et charge le Maire de recouvrer la participation par enfant aux communes du R.P.I.

Questions diverses

↳ Délibération modificative :

Pour des raisons d'écriture budgétaire, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante.

SECTIONS	Montant à diminuer	Montant à augmenter
Section d'investissement		
Numéro et intitulé du compte		
Dépenses 2152 : Installations de voirie		
Opération 52	120 000,00 €	
Opération 65	110 000,00 €	
Dépenses 2318 : Immobilisations corporelles en cours		
Opération 52		120 000,00 €
Opération 65		110 000,00 €
Total investissement	230 000,00 €	230 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la décision modificative telle que présentée.

↳ **CAE** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat CAE de Jérôme CHAUVEL a été renouvelé pour 6 mois, à savoir du 27 Juillet 2010 au 26 Janvier 2011.

↳ **Ralentisseurs** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des devis reçus concernant les ralentisseurs, l'Entreprise RAUX : 4 262,40 € et l'Entreprise HELLOUIN : 3 983 €. Ils seront installés comme suit :

- 2 ralentisseurs dans la Rue de Queue du Bois
- 2 ralentisseurs dans la Rue Notre Dame
- 1 ralentisseur dans la Rue Arsène Delavigne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise HELLOUIN.

↳ **Lampadaire entrée parking Mairie**: Le montant du devis est de 2 200 € à la charge de la Commune. Le devis est accepté à l'unanimité.

↳ **Garage communal** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une lettre du locataire du garage situé Rue de la Poste, qui laisse le garage à compter du 1^{er} Octobre 2010. Madame Pascal VAUDIER, du salon de coiffure juste à côté a fait part à Monsieur le Maire de son intention d'agrandir son salon. Le Conseil Municipal décide donc de laisser la possibilité au salon de coiffure de s'agrandir. Les modalités de location de ce garage seront décidées ultérieurement.

↳ **Fête communale** : Monsieur le Maire remercie son Conseil Municipal de sa participation à la fête de la Saint Pierre qui a remporté un très grand succès.

↳ **Ecole Maternelle** : Suite au passage de la commission des Ecoles, il s'avère que des investissements urgents sont à prévoir pour la prochaine rentrée : achat de mobilier et travaux.

↳ **Site internet de la Commune** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes sont régulièrement faites par des associations hors commune pour apparaître dans le site de Clécy. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne promouvoir que les actions faites sur la Commune.

↳ **Jeu des 1000 €** : Monsieur le Maire informe que l'enregistrement de cette émission se fera à Clécy le 21 Août 2010 à la salle socioculturelle.

↳ **Marché**: Les nouvelles demandes d'exposants pour le marché du Dimanche seront étudiées afin d'éviter d'avoir trop de concurrence qui pourrait nuire à ce marché.

↳ **Aire de service camping car** : Monsieur le Maire présente des devis H.T :

- terrassement Maçonnerie LEBLANC : 2 765,00 €
- Plomberie Electricité LEGRAND : 1 791,50 €
- Station sanitaire : 3 392,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces travaux et charge Monsieur le Maire de solliciter l'aide du Conseil Général pour cet équipement.

↳ **Divers** : Le Conseil Municipal s'inquiète de la sécurité Rue de la Poste, avec l'installation des tables du Petit Pub à l'extérieur. Il demande à Monsieur le Maire d'intervenir.

La séance a été close à 22H30